

## Pourquoi créer un Parc naturel régional de Bresse?

Le syndicat mixte de la Bresse bourguignonne a mené une étude d'opportunité sur le territoire entre mars 2020 et décembre 2021. Cette étude, réalisée sur la base d'expertises patrimoniales et paysagères et sur des temps d'échanges avec les acteurs du territoire a permis de confirmer LA MOTIVATION DES ACTEURS ENTENDUS. TROIS ORIENTATIONS PRINCIPALES et COMPLEMENTAIRES justifient et motivent la démarche Parc naturel régional :

- **La place de l'eau, prépondérante sur le territoire**

Protéger les écosystèmes aquatiques tout en les mettant à jour pour pouvoir utiliser plus d'eau avec des pratiques écoresponsables pourrait devenir le catalyseur du projet de Charte.

- **L'agriculture, comme axe majeur**

Un Parc naturel régional est un outil adéquat pour préserver un modèle d'occupation de l'espace par une présence assurée d'agriculture et de sylviculture, par une gestion optimisée des eaux et par le souci de préserver la structure villageoise. Un Parc permettrait d'accompagner les transformations des activités agricoles qui le souhaitent pour conserver les équilibres nature-culture existants.

- **Des patrimoines fragiles et méconnus**

Un Parc naturel régional permettrait une mise en valeur des qualités patrimoniales à des fins éducatives, récréatives ou économiques.

### Un Parc naturel régional, AVEC QUI ?

Un Parc naturel régional est un projet qui se construit entre **toutes les forces vives du territoire** : élus, habitants, associations, acteurs économiques, partenaires, etc...

C'est une **marque** qui permet d'affirmer l'engagement et le soutien de l'État, de la Région et du Département auprès du territoire concerné pour son projet.

**L'avis de tous compte !**

## Les 6 étapes de création d'un Parc naturel régional



Le début d'une histoire...

## Le Projet de Parc naturel régional de Bresse

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un projet écrit PAR le territoire POUR le territoire

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain.

Chaque Parc a ses propres spécificités territoriales, ses caractéristiques paysagères et naturelles et son identité.

### A quoi sert un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont des outils puissants pour le développement des territoires ruraux.

Un Parc naturel régional, c'est un projet construit par et pour les habitants en complément de l'action publique déjà en place.

C'est également un gain de notoriété, une image positive et dynamique du territoire.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET

SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE  
4, PROMENADE DES CORDELIERS | 71500 LOUHANS  
TÉL. 03 85 75 76 00  
[www.pays-bresse-bourguignonne.com](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com)



Crédit photos : © OTPBB/Guillaume ROBERT-FAMY



# Les 5 missions essentielles d'un Parc naturel régional

Protéger les paysages, le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée

Contribuer au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à la qualité du cadre de vie

Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public

Contribuer à l'aménagement du territoire

Réaliser des actions expérimentales ou innovantes

## Périmètre de réflexion

Les temps de concertation animés avec les acteurs locaux lors de l'étude d'opportunité ont permis d'identifier une proposition de périmètre pertinent pour la création d'un Parc.

Ce périmètre prend appui sur **des limites naturelles** (les cours d'eau, le relief, les contreforts) ou **des limites lisibles** sur le territoire (les routes) et considère **les enjeux de gouvernance** (pas de morcellement de communes).

Sont concernés :

- 194 communes
- 14 intercommunalités
- 2 régions
- 3 départements
- 116 000 habitants



## Questions/Réponses autour des Parcs...

**"Un Parc naturel régional impose-t-il de nouvelles réglementations ?"**

Un Parc naturel régional ne dispose d'aucun pouvoir réglementaire spécifique, ni de pouvoir de police pour sanctionner une infraction. Dans un Parc naturel régional, la loi est la même qu'en dehors. Il n'y a pas de réglementation supplémentaire.

**"Est-ce qu'il y aura des gardes et des barrières pour protéger le Parc ?"**

Un Parc naturel régional n'est ni une réserve sanctuarisée ni un parc d'attraction. C'est un habité et tourné vers l'avenir. Il n'y aura pas de garde mais il pourra y avoir des animateurs pour sensibiliser habitants et visiteurs à la protection de l'environnement.

**"Un Parc naturel régional, combien ça coûte ?"**

Les cotisations des communes et communautés de communes sont définies dans les statuts de la structure de gestion du Parc. En général, la participation annuelle est de 1 à 4 € par habitant, à répartir entre communes et communautés de communes. Cette participation locale appelle ensuite des contributions du Département, de la Région et de l'État. On parle d'un "effet levier de 1 à 9" : c'est-à-dire qu'une contribution locale de 1 € permet d'appeler 9 € de l'extérieur, qui ne seraient pas arrivés sans le Parc naturel régional.

**Le PNR permet donc d'avoir des moyens financiers supplémentaires pour le territoire.**

## Chiffres clef des Parcs naturels régionaux en France

En France, 58 territoires sont labellisés Parc naturel régional.

Ils couvrent 19,1% du territoire français, 76 départements, plus de 4 900 communes et comptent plus de 9,5 millions d'hectares et plus de 4,4 millions d'habitants.

Ce sont également 60 000 exploitations agricoles et 320 000 entreprises, représentant 7% du tissu économique français, qui sont situées dans un Parc naturel régional.

Environ 10 territoires en France sont actuellement candidats pour obtenir ce label, ce qui témoigne de l'attractivité de cet outil.